



VNF
DT NORD-EST
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT VNF - DT Nord-Est
169 rue Newcastle CS 80062
54036 NANCY Cedex
cfdt.syndicats.oh.dtne@vnf.fr

Déclaration liminaire CFDT lors de la réunion du CSA L du 17 juin 2024

Toul le 17 juin 2024

Dans un premier temps **la CFDT-VNF** s'interroge sur les impacts pour VNF et plus largement sur notre Ministère à la suite de la décision de dissoudre l'Assemblée nationale. Il s'ensuivra sûrement un changement de gouvernement. Il est probable que d'ici la nomination du nouveau gouvernement, pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois toutes les décisions soient bloquées ...

Autre sujet, les représentants **CFDT-VNF** souhaitent connaître la composition de la CSSCT L. La direction avait indiqué annuler la décision de composition du 4 avril 2024. Pour autant rien n'est écrit. Les représentants **CFDT-VNF** se sont largement exprimés, et ont argumenté leur position.

La direction a également indiqué consulter la DRH du ministère, quelle a été la réponse ?

Il est grand temps, aujourd'hui de rendre l'arbitrage.

Les Représentants **CFDT-VNF** souhaitent saluer l'arrivée d'un médecin du travail.

Un message de la SG a été envoyé aux personnels signalant l'arrivée du docteur Caroline JUNG ce 1^{er} juin. Ce message a de quoi nous interpeler. Le médecin du travail ne couvrirait pas tout le périmètre de la DT ? Qu'en est-il des autres UTI de la DT NE ? (CCB, CMRO et Vosges)

Nous le redisons ici, le recrutement d'un médecin du travail est une bonne chose. Mais nous réclamons un débat sur l'organisation à court et moyen terme de la médecine de prévention ainsi que sur les priorités des missions confiées au médecin du travail lors d'un prochain CSSCTL.

Les représentants **CFDT-VNF** au CSA L